

Quand l'Union européenne commerce avec le reste du monde : Intérêts économiques vs droits des peuples

Date : Jeudi 3 juillet 2014

Durée : 3h (15h-18h)

PRESENTATION

Construit en deux temps, l'atelier invite les participants à discuter, de manière participative et illustrative, des enjeux de la politique commerciale européenne sur le développement des pays tiers.

Pour ce faire, l'atelier propose un premier temps de débats et d'échanges avec des intervenants spécialistes de la question, sous forme de débat mouvant et de débat tournant, dans lesquels des cas concrets d'accords de libre-échange seront abordés.

À la suite de quoi des résistances et alternatives seront présentés aux participants qui seront invités à exprimer leurs opinions.

TRAME

15h00 – OUVERTURE DE L'ATELIER

Présentation de la thématique et du déroulé de l'atelier

15h10 – DILEMME : D'accord ou pas d'accord, telle est la question ?

À partir d'une affirmation «Les politiques commerciales européennes sont un moyen pour nous sortir de la crise », les participants ont été invités à se positionner et dire s'ils étaient d'accord ou pas avec cette affirmation. À la suite de quoi, ils ont été invités à expliquer leurs choix.

Objectif : ouvrir le débat de manière participative.

15h25 – DEBAT TOURNANT : Une politique commerciale tournée vers la compétitivité

Répartition de la salle en trois groupes. Chaque groupe a participé successivement aux différentes présentations et pu poser des questions.

Objectif : faciliter les échanges et la participation de la salle en la divisant en sous-groupes.

- **Présentation des accords de libre-échanges et leurs effets et impacts sur le développement** (10min présentation – 10 min questions)
Par Maxime COMBES, d'Attac
- **La question des investissements européens** (10min présentation – 10 min questions)
Par Braulio MORO de France Amérique Latine
- **Quand l'économie prévaut sur les droits de l'Homme** (10min présentation – 10 min questions)
Par Anais Saint-Gal de Terre des Hommes France
Violations par les accords de libre-échange de l'Union européenne des obligations internationales des Etats membres (Article 2 du PIDESC) et des obligations de l'Union européenne elle-même (article 208 du traité de Lisbonne).

16h40 – RESISTANCES ET ALTERNATIVES : quelles possibilités pour la société civile ?

Présentation en plénière des résistances de la société civile et des alternatives possibles.

- **Conséquences sociales des accords de libre-échange et résistances** (20min)
Par Wolf JÄCKLEIN de la CGT
- **Initiatives et résistances de la société civile et Mandat Commercial alternatif** (20min)
Par Lala Hakuma DADCI, d'Aitec
- **Questions et échanges avec les participants**

17h55 – CLOTURE DE L'ATELIER

PHOTOS

